

ANNEXE II-C: MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE AU REGARD DES EFFETS DIRECTS ET DES PRODUITS

1. La présente annexe décrit les méthodes que le PAM utilise pour présenter les données relatives à sa performance au regard des effets directs et des produits.

1. Évaluation de la performance des programmes du PAM par effet direct

1.1. Performance par objectif stratégique

2. En 2022, le PAM a évalué la performance de ses programmes au regard de ses objectifs stratégiques ainsi que la mesure dans laquelle il a contribué à la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17 en suivant l'approche de la chaîne de résultats, qui est exposée dans le Cadre révisé de résultats institutionnels pour 2017-2021. Pour cela, il a tenu compte de l'ensemble de la performance des opérations actives au cours de l'année considérée au regard des effets directs escomptés. L'analyse repose sur les indicateurs d'effet direct institutionnels qui ont fait l'objet d'un suivi par les bureaux de pays en 2022.

3. La méthode d'évaluation a été révisée en 2022 pour remédier à certaines insuffisances liées au fait que les résultats obtenus au regard des différents indicateurs n'étaient pas pondérés en fonction de la taille des opérations. Ces changements concernent l'étape 3 de la procédure énoncée ci-après, les étapes 1 et 2 restant inchangées.

Étape 1 – Déterminer les indicateurs à retenir aux fins de l'analyse

4. Le PAM évalue la performance au regard de chacun des indicateurs d'effet direct suivis au titre de chaque programme, pour chaque groupe cible, chaque lieu et chaque modalité de transfert. Les différentes combinaisons correspondent chacune à une "mesure". Par ailleurs:

- Sont uniquement prises en compte les mesures relatives aux indicateurs issus du Cadre révisé de résultats institutionnels. Celles fournies dans les rapports annuels par pays aux fins de l'analyse des résultats obtenus au niveau national (c'est-à-dire les indicateurs d'effet direct propres à tel ou tel pays) ne le sont pas.
- Seules les mesures complètes – pour lesquelles on dispose d'une valeur de référence, d'une cible annuelle et d'une valeur de suivi – sont incluses (voir la figure 1). Dès lors qu'une valeur est manquante, la mesure n'est pas prise en considération dans l'analyse. Si plusieurs valeurs de suivi ont été enregistrées pour l'année considérée, seule la valeur finale est utilisée aux fins de l'analyse (voir le tableau 1).

Figure 1: Indicateurs d'effet direct: points de mesure et combinaisons

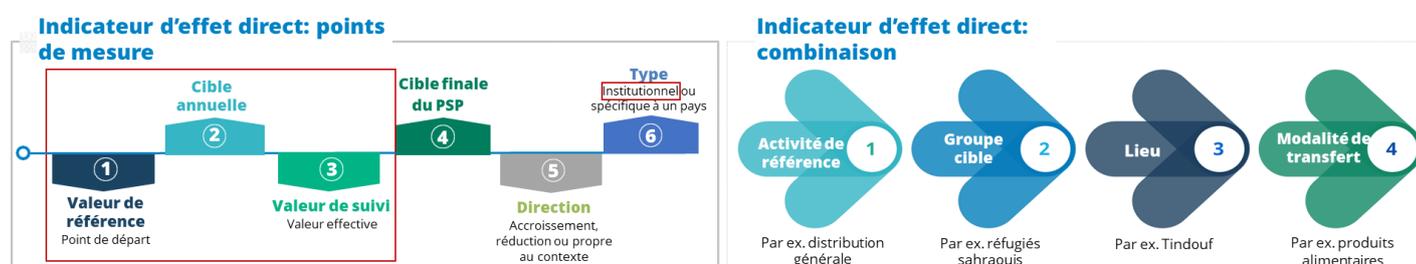


Tableau 1: Exemple de mesure d'un indicateur d'effet direct pour un groupe cible particulier recevant une assistance au titre d'une activité spécifique dans un lieu donné

Indicateur d'effet direct	Catégorie	Combinaison	Modalité	Type	Direction	Valeur de référence	Valeur cible (2022)	Valeur de suivi (2022)
Score de consommation alimentaire	Pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable	Adamaoua/ République centrafricaine, aide alimentaire aux réfugiés/ Transferts de ressources non assortis de conditions1/ Distribution générale	Produits alimentaires	Institutionnel	Accroissement	56,6	>80	66,4

c) Lorsqu'un indicateur comporte plusieurs sous-indicateurs, seul l'un d'eux est pris en compte afin d'éviter tout double comptage. On trouvera ci-après la liste complète de ces indicateurs, pour lesquels seuls les sous-indicateurs prévus sont pris en considération:

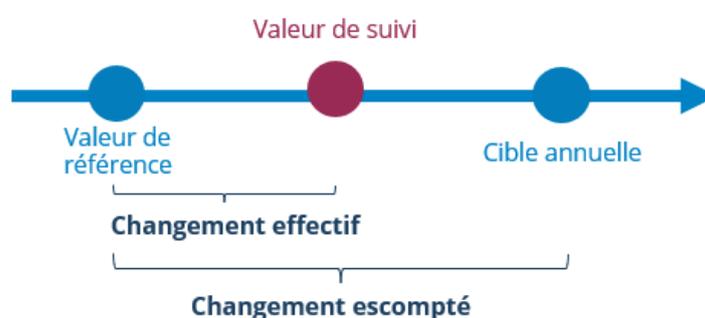
- Score de consommation alimentaire:
 - pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable.
- Score de consommation alimentaire – nutrition:
 - pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en fer héminique (au cours des sept derniers jours);
 - pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en protéines (au cours des sept derniers jours);
 - pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en vitamine A (au cours des sept derniers jours).
- Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence:
 - pourcentage de ménages n'ayant pas recours à une stratégie de survie fondée sur les moyens d'existence.
- Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études:
 - taux de poursuite des études.
- Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM:
 - valeur unitaire (en dollars É.-U.);
 - quantité (en tonnes).
- Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert:
 - proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires ou des espèces sont prises par la femme et par l'homme.

Étape 2 – Évaluer la performance au regard des différents indicateurs d'effet direct

5. La performance au regard des indicateurs d'effet direct est évaluée en comparant, d'une part, la valeur associée à ces indicateurs à la fin de l'année et, de l'autre, la cible annuelle et la valeur de référence la plus récente telles qu'énoncées dans les cadres logiques des plans stratégiques de pays.

6. Le Cadre révisé de résultats institutionnels comporte trois types d'indicateurs:
- *Les indicateurs d'accroissement (>=)*, à savoir ceux pour lesquels on attend une hausse de la valeur à l'issue de l'intervention.
 - *Les indicateurs de réduction (<=)*, à savoir ceux pour lesquels on attend une diminution de la valeur à l'issue de l'intervention.
 - *Les indicateurs adaptés au contexte* (le sens de l'évolution ne peut être déterminé à l'avance), à savoir ceux pour lesquels le sens de l'évolution attendue est déterminé par le bureau de pays concerné en fonction des résultats escomptés du programme.
7. *Vérification de la cohérence des cibles annuelles se rapportant aux différents indicateurs.* Dans les rapports du PAM axés sur les résultats, des cibles sont établies au niveau institutionnel pour certains indicateurs d'effet direct, tandis que d'autres sont établies au niveau des pays, en fonction du contexte opérationnel. On considère qu'une cible est cohérente lorsqu'elle représente une amélioration par rapport à la valeur de référence. Il arrive toutefois qu'une cible ne constitue pas une amélioration, auquel cas elle est considérée comme non cohérente. Dans le cadre de certaines opérations, il se peut qu'une cible soit fixée de façon à refléter une détérioration de la situation. Conformément à la méthode appliquée en 2022, les mesures associées à des cibles non cohérentes sont signalées pour examen puis, sous réserve de leur validation, sont intégrées dans l'analyse.
8. *Calcul de la performance – pourcentage de réalisation.* Selon la formule utilisée, on compare l'évolution effective de la valeur associée à un indicateur donné, qui est en partie due aux interventions du PAM, à l'évolution escomptée, qui représente la cible annuelle fixée au niveau institutionnel ou par le bureau de pays concerné. La figure 2 représente une cible cohérente associée à un indicateur d'accroissement.

Figure 2: Exemple de calcul du pourcentage de réalisation



9. Les formules ci-après sont utilisées aux fins du calcul de la performance:
- a) Si la cible fixée est cohérente, on applique la formule suivante:

$$\frac{\text{Changement effectif}}{\text{Changement escompté}} = \frac{(\text{Valeur de suivi} - \text{Valeur de référence})}{(\text{Cible annuelle} - \text{Valeur de référence})}$$

- b) Si la cible n'est pas cohérente, on applique la formule suivante:

$$\frac{\text{Changement effectif}}{\text{Changement escompté}} = \frac{(\text{Valeur de suivi} - \text{Cible annuelle})}{(\text{Valeur de référence} - \text{Cible annuelle})}$$

10. *Calcul de la performance – code couleur.* La note attribuée à la performance des indicateurs d'effet direct correspond à un code couleur, comme suit.

3	<p>Progrès importants – cible atteinte ou dépassée L'évolution effective de la valeur associée à l'indicateur correspond à 80% au moins de l'évolution escomptée (80% – 80+∞%)</p>
2	<p>Progrès modérés L'évolution effective de la valeur associée à l'indicateur se situe entre 50 et 80% de l'évolution escomptée (50% – 80%)</p>
1	<p>Progrès insuffisants ou inexistant L'évolution effective de la valeur associée à l'indicateur est inférieure à 50% de l'évolution escomptée (50 -∞% – -50%)</p>

Étape 3 – Déterminer la performance institutionnelle à l'aune des indicateurs d'effet direct, par catégorie d'effets directs stratégiques

11. Comme indiqué au paragraphe 3, cette étape a été révisée en 2022 pour remédier au fait que les résultats obtenus au regard des différents indicateurs ne tenaient pas compte de la taille des opérations concernées.
12. Une fois qu'une note a été attribuée à chaque mesure selon le code couleur, cette mesure est ajustée (c'est-à-dire multipliée par un coefficient de pondération) en fonction de la taille relative de l'opération concernée. On procède ensuite à l'agrégation des différentes mesures de la chaîne de résultats du Cadre révisé de résultats institutionnels afin de déterminer la performance à l'échelle du PAM.
13. Pour chacune des mesures, le coefficient de pondération est déterminé selon la taille de l'opération visée, sur la base de l'un des facteurs suivants (en fonction de l'indicateur d'effet direct considéré): nombre de transferts quotidiens (produits alimentaires et transferts de type monétaire); montant des dépenses engagées au titre du renforcement des capacités ou de la prestation de services; nombre de bénéficiaires.
14. La formule utilisée pour calculer le coefficient à appliquer à chacune des mesures associées aux indicateurs pour lesquels la taille de l'opération est déterminée en fonction du nombre de transferts par jour est la suivante:

$$\frac{\text{Nombre de transferts pour chaque mesure complète}}{\sum \text{Nombre de transferts pour l'ensemble des mesures complètes associées à l'indicateur}}$$

15. Ainsi, si une mesure, associée aux opérations menées au Togo, porte sur un nombre de transferts correspondant à 2 pour cent de la totalité des transferts associés à l'indicateur considéré, alors cette mesure sera multipliée par 2 pour cent; la mesure calculée au titre du même indicateur pour le Yémen, où les transferts représentent 20 pour cent de la totalité des transferts associés à l'indicateur, se verra quant à elle appliquer un coefficient de pondération de 20 pour cent.
16. Après pondération, on procède à l'agrégation des résultats pour obtenir le code couleur correspondant à l'indicateur d'effet direct.

17. *Disponibilité des données.* Pour chaque indicateur, seuls les bureaux de pays ayant communiqué suffisamment de données sont inclus dans l'analyse de la performance. On considère qu'il y a suffisamment de données lorsqu'on dispose d'un ensemble complet de valeurs pour au moins 50 pour cent de la taille de l'opération menée dans le pays (mesurée en fonction du nombre de transferts, du montant des dépenses ou du nombre de bénéficiaires, selon l'indicateur considéré), compte tenu du nombre total de transferts associés à un indicateur donné.
18. Afin de savoir si suffisamment de données sont disponibles concernant un indicateur pour lequel la taille de l'opération est déterminée en fonction du nombre de transferts quotidiens effectués dans un pays, on applique la formule ci-après:

$$\frac{\sum \text{Nombre de transferts pris en compte pour les mesures complètes du pays au titre d'un indicateur donné}}{\sum \text{Nombre de transferts associés à toutes les mesures du pays au titre de cet indicateur}} \geq 50\%$$

19. Par exemple, si les mesures complètes calculées pour le Cameroun au titre de l'indicateur "Score de consommation alimentaire – pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable" ne portent que sur 40 pour cent du nombre total de transferts associés à cet indicateur dans le pays, alors les données soumises par le Bureau du PAM au Cameroun ne sont pas incluses dans l'analyse du score de consommation alimentaire et le Cameroun est classé parmi les pays ne fournissant pas suffisamment de données au titre de cet indicateur.

Tableau 2: Exemple de rapport sur la performance au regard de la catégorie d'effets directs stratégiques 1.1

Effet direct 1.1: Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Indicateurs d'effet direct	Nombre de pays ayant communiqué des données	Nombre de pays ayant communiqué des données suffisantes	Proportion de pays ayant communiqué des données suffisantes	Nombre de mesures effectuées	Nombre de mesures complètes	Proportion de mesures complètes	Performance ¹			Nombre de mesures montrant une amélioration ou une stabilisation par rapport aux valeurs de référence	Nombre de mesures ayant atteint ou dépassé les valeurs cibles
							2022	2021	2020		
1.1.1 Score de consommation alimentaire – Pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable	69	58	84%	176	160	91%	●	●	●	80	46
1.1.10 Taux de scolarisation	30	26	87%	33	33	100%	●	●	●	23	19
1.1.11 Taux de fréquentation scolaire (nouveau)	19	15	79%	21	21	100%	●	●	●	16	14
1.1.18 Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence	1	1	100%	1	1	100%	●	●	●	1	0
1.1.19 Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)	23	21	91%	59	54	92%	●	●	●	44	31

20. Les résultats agrégés sont présentés dans le tableau de l'annexe II-D. Un extrait en est reproduit dans le tableau 2 de la présente annexe afin d'illustrer le calcul. Les définitions ci-après sont retenues:
 - a) *Nombre de pays ayant communiqué des données:* nombre de bureaux de pays ayant communiqué, pour un indicateur spécifique, des données relatives à un ou plusieurs groupes cibles, lieux, activités ou modalités de transfert.
 - b) *Nombre de pays ayant communiqué des données suffisantes:* nombre de bureaux de pays ayant communiqué des données en quantité suffisante (on trouvera des explications à ce sujet aux paragraphes 17 et 18).
 - c) *Proportion de pays ayant communiqué des données suffisantes:* nombre de pays ayant communiqué des données suffisantes divisé par le nombre total de pays ayant communiqué des données.

- d) *Nombre de mesures effectuées*: nombre total de mesures effectuées à l'aune d'un indicateur donné. Par exemple, le score de consommation alimentaire peut être mesuré pour une activité, dans trois lieux différents et pour trois groupes cibles dans chacun de ces lieux, soit un total de neuf mesures.
- e) *Nombre de mesures complètes*: nombre de mesures fournies par les bureaux de pays ayant communiqué des données suffisantes pour lesquelles on dispose des trois valeurs nécessaires (valeur de suivi annuelle, cible annuelle et valeur de référence).
- f) *Proportion de mesures complètes*: nombre de mesures complètes divisé par le nombre de mesures effectuées.
- g) *Nombre de mesures montrant une amélioration ou une stabilisation par rapport à la valeur de référence*: nombre de mesures pour lesquelles la valeur de suivi annuelle montre une amélioration ou une situation stable par rapport à la valeur de référence.
- h) *Nombre de mesures ayant atteint ou dépassé les valeurs cibles*: nombre de mesures pour lesquelles la valeur de suivi annuelle est égale ou supérieure à la valeur cible annuelle.

1.2. Évaluation de la performance au regard des effets directs par domaine d'activité

- 21. L'évaluation de la performance au regard des effets directs par domaine d'activité est réalisée selon la même méthode que l'évaluation de la performance par objectif stratégique, en fonction des indicateurs énumérés ci-après.

1.2.1. Activités spécifiquement axées sur la nutrition et interventions à dimension nutritionnelle

- 22. L'évaluation de la performance au regard des indicateurs d'effet direct relatifs à la nutrition porte sur les *activités spécifiquement axées sur la nutrition* et sur les *programmes à dimension nutritionnelle*.
- 23. Les activités spécifiquement axées sur la nutrition comprennent les programmes de traitement de la malnutrition aiguë, y compris la prise en charge et le traitement du VIH et de la tuberculose, et les programmes de prévention de la malnutrition, notamment les programmes de prévention de la malnutrition aiguë, du retard de croissance et des carences en micronutriments.
- 24. Les programmes à dimension nutritionnelle contribuent à améliorer les effets directs relatifs à la nutrition et complètent d'autres types d'intervention, en particulier les distributions générales, les programmes en milieu scolaire, l'appui apporté aux systèmes alimentaires et aux petits exploitants ainsi que les activités de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence. Des indicateurs spécifiques sont utilisés pour évaluer la performance au regard des effets directs relatifs à la nutrition pour ces divers types d'intervention.
- 25. Les valeurs associées aux indicateurs d'effet direct qui sont utilisées pour mesurer la performance se rapportent aux indicateurs d'effet direct relatifs à la nutrition énumérés dans le Cadre révisé de résultats institutionnels et sont suivies pour des sous-activités spécifiques.

Activités à dimension nutritionnelle

Indicateurs relatifs au traitement de la malnutrition	Sous-activités
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération	Traitement de la malnutrition aiguë modérée
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité	Traitement de la malnutrition aiguë modérée
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement	Traitement de la malnutrition aiguë modérée
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon	Traitement de la malnutrition aiguë modérée
Proportion de la population participant au programme (couverture)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée Alimentation thérapeutique (traitement de la malnutrition aiguë sévère)
Traitement antirétroviral: taux d'abandon	Prise en charge et traitement du VIH et de la tuberculose
Traitement antituberculeux: taux d'abandon	Prise en charge et traitement du VIH et de la tuberculose
Traitement antirétroviral: taux de récupération nutritionnelle	Prise en charge et traitement du VIH et de la tuberculose
Traitement antituberculeux: taux de récupération nutritionnelle	Prise en charge et traitement du VIH et de la tuberculose

Indicateurs relatifs à la prévention de la malnutrition	Sous-activités
Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes	Prévention du retard de croissance
Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable	Prévention du retard de croissance
Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)	Prévention des carences en micronutriments Prévention de la malnutrition aiguë Prévention du retard de croissance Activité autonome de supplémentation en micronutriments
Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)	Prévention des carences en micronutriments Prévention de la malnutrition aiguë Prévention du retard de croissance

Interventions à dimension nutritionnelle

Indicateurs tenant compte de la nutrition	Sous-activités
Seuil minimal de diversité du régime alimentaire - femmes	Toutes à l'exception de la prévention du retard de croissance
Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable	Toutes à l'exception de la prévention du retard de croissance
Score de consommation alimentaire – nutrition*	Toutes
Pourcentage d'accroissement de la production d'aliments de qualité riches en nutriments	Toutes
Pourcentage de petits exploitants ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives	Toutes

* Cet indicateur comporte plusieurs sous-indicateurs: seules les valeurs associées au "pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé" sont incluses dans l'évaluation (voir les paragraphes 11 à 19 ci-dessus, relatifs à l'étape 3, notamment les paragraphes 16 à 19 sur les règles sur le regroupement).

1.2.2. Programmes en milieu scolaire

26. L'évaluation de la performance des programmes menés en milieu scolaire au regard des indicateurs d'effet direct prend en compte l'alimentation scolaire assurée sur place, les rations à emporter de remplacement et les rations à emporter.
27. Les valeurs associées aux indicateurs d'effet direct qui sont utilisées pour mesurer la performance se rapportent aux indicateurs relatifs à la nutrition qui sont définis dans le Cadre révisé de résultats institutionnels.

Indicateurs relatifs à l'alimentation scolaire
Taux de fréquentation scolaire (nouveau)
Taux de scolarisation
Taux d'achèvement des études (nouveau)
Pourcentage des écoliers qui, à la fin de deux années d'études primaires, se montrent capables de lire et de comprendre un texte du niveau de leur classe (nouveau)
Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (nouveau)*
Capacité nationale de mener des programmes d'alimentation scolaire utilisant la méthode SABER (nouveau)

* Indicateur comportant plusieurs sous-indicateurs: seules les valeurs associées au taux de poursuite des études sont incluses dans l'évaluation (voir les paragraphes 11 à 20 ci-dessus, relatifs à l'étape 3, notamment les paragraphes 16 à 20 sur les règles sur le regroupement).

Abréviation: SABER: approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation.

1.2.3. Appui aux petits exploitants et aux moyens d'existence, investissements dans les systèmes alimentaires et gestion des risques

28. Le calcul de la performance au regard des effets directs escomptés vise à évaluer les résultats collectifs que les activités de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence, d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques ont permis d'obtenir.
29. Les valeurs associées aux indicateurs d'effet direct qui sont utilisées pour mesurer la performance se rapportent aux indicateurs d'effet direct ci-après, qui sont issus du Cadre révisé de résultats institutionnels.

Indicateurs
Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs
Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence
Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement
Score de consommation alimentaire – pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable (activités de référence: appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants, adaptation aux changements climatiques et gestion des risques ou création d'actifs et appui aux moyens d'existence)
Indice réduit moyen des stratégies de survie (activités de référence: appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants, adaptation aux changements climatiques et gestion des risques ou création d'actifs et appui aux moyens d'existence)
Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (activités de référence: appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants, adaptation aux changements climatiques et gestion des risques ou création d'actifs et appui aux moyens d'existence)
Pourcentage de non-exécution des contrats d'achats du PAM comportant des dispositions favorables aux petits exploitants
Pourcentage de petits exploitants ciblés vendant leurs produits par l'intermédiaire de regroupements d'exploitants agricoles bénéficiant de l'appui du PAM
Pourcentage de produits alimentaires du PAM achetés à des regroupements de petits exploitants agricoles
Proportion de pertes après récolte des petits exploitants
Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM*
Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité à gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

* Indicateur comportant plusieurs sous-indicateurs: les valeurs relatives à la valeur et à la quantité des ventes sont regroupées séparément et les performances correspondantes sont associées à des codes couleurs distincts.

1.2.4. Transferts de ressources non assortis de conditions

30. Le calcul de la performance au regard des effets directs escomptés vise à évaluer les résultats ayant trait aux transferts de ressources non assortis de conditions.

Indicateurs d'effet direct

31. Les valeurs associées aux indicateurs d'effet direct qui sont utilisées pour mesurer la performance se rapportent aux indicateurs d'effet direct ci-après, définis dans le Cadre révisé de résultats institutionnels, et sont suivies pour les distributions générales.

Indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire	Activité de référence
Score de consommation alimentaire	Distribution générale
Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages n'ayant pas recours à des stratégies de survie)	
Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)	
Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels (nouveau)	

1.3. Évaluation de la performance par résultat transversal

32. L'évaluation de la performance au regard des effets directs par résultat transversal suit la même méthode que celle appliquée pour évaluer la performance au regard des effets directs par objectif stratégique et par domaine d'activité.

1.4. Analyse des effets directs: limites de la méthode d'évaluation

33. En dépit de la révision entreprise en 2022, la méthode comporte toujours deux points faibles. Le premier, qui concerne la méthode utilisée pour estimer la taille des opérations, tient à ce qu'un même code budgétaire peut être assigné à plusieurs activités (pour les rares indicateurs pondérés en fonction du montant des dépenses) et à ce que certains indicateurs pondérés en fonction de la proportion des transferts totaux comportent plusieurs sous-indicateurs. Les effets en sont toutefois limités, dans le premier cas parce que les mesures concernées ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble des mesures incluses dans l'analyse, et, dans le second, parce que la façon dont les bureaux de pays enregistrent les mesures est peu susceptible de produire des différences dans le calcul des transferts d'un sous-indicateur à l'autre. Le deuxième point faible tient à la disponibilité des données: seuls les bureaux de pays qui ont communiqué des données en quantité suffisante et qui disposent des informations correspondantes sur la taille de l'opération concernée sont pris en compte aux fins de l'analyse des résultats. Si cela permet au PAM d'éviter de tirer des conclusions à partir de données incomplètes, cela signifie aussi que l'appréciation de la performance risque de ne pas être représentative de l'ensemble des opérations menées et de rendre compte uniquement des résultats obtenus par certaines opérations dans un sous-ensemble de pays. Au vu de ces réserves, la performance qui est indiquée pour chaque objectif stratégique est accompagnée d'une indication concernant le nombre de pays pris en compte dans l'analyse. Il convient donc de lire les appréciations en tenant compte du descriptif correspondant afin d'obtenir une meilleure vue d'ensemble de la performance.

2. Évaluation de la performance du PAM au niveau des produits

34. Le PAM évalue les résultats à court terme de ses programmes grâce aux indicateurs de produit. En plus du nombre de bénéficiaires et du nombre de transferts effectués, ces indicateurs permettent de déterminer le nombre de communautés ayant reçu une assistance ainsi que le nombre de centres de santé, d'installations sanitaires ou encore de jardins potagers scolaires ayant été créés, remis en état ou améliorés.
35. Actuellement, il existe près de 400 indicateurs de produit, dont le suivi s'effectue grâce à une soixantaine d'unités de mesure. Afin d'évaluer la performance au niveau institutionnel, on regroupe certains indicateurs de produit ayant la même unité de mesure. Seuls les indicateurs de produit inclus dans le Cadre révisé de résultats institutionnels font l'objet d'un regroupement, et seuls ceux pour lesquels on dispose d'une valeur effective et d'une valeur prévue non nulle sont pris en compte dans l'analyse. Pour que le rapport annuel sur les résultats puisse être axé sur les indicateurs institutionnels (par opposition à ceux propres à tel ou tel pays), seuls les indicateurs pour lesquels on dispose de plus d'une mesure complète ou qui concernent plus d'un pays sont pris en compte.

Tableau 3: Exemple d'évaluation à l'aune d'un indicateur de produit

Indicateurs de produit	Nombre de mesures effectuées	Nombre de mesures complètes	Proportion de mesures complètes	Nombre de pays ayant communiqué des données	Nombre de pays ayant communiqué des données suffisantes	Proportion de pays ayant communiqué des données suffisantes	Valeurs cibles fondées sur les besoins pour 2022	Valeurs effectives de 2022	Taux de réalisation
CATÉGORIE DE PRODUITS A: Ressources transférées									
A.5 Quantité d'articles non alimentaires distribués	182	137	75%	34	30	88%	8 559 313	6 797 896	79%
A.6 Nombre d'institutions recevant une assistance									
Nombre d'institutions recevant une assistance – latrines	7	4	57%	7	4	57%	1 788	1 378	77%